



Avis D'Attribution Provisoire

Conformément aux articles 85 - 89 -90 - 92 de la procédure d'achat & de procurement de L'Entreprise d'Appui au Développement du Numérique EPE/SPA ,cette dernière porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé **au gré à gré après consultation** relative à «**l'Acquisition de solutions de sécurité Datacenter et équipements réseau au profit d'un client de l'Entreprise d'Appui au Développement du Numérique (EADN) lot 02** », paru sur le site de l'EADN en date du **08/10/2023**.

Qu'a l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement à :

Attributaire	Délai de Livraison Jours	Note délai de livraison et de mise en service (/20pts)	Note Technique (/30pts)	Note Financière (/70pts)	Note Globale (/100pts)	Montant En DA/TTC
ATELCOM	Soixante (60) jours pour équipements, quinze (15) jours pour les licences	20	20	70	90	253 733 310

Pour les soumissionnaires, ceux d'entre eux qui sont intéressés, sont invités à se rapprocher du Service Contractant, au plus tard **Trois (03) Jours** à compter de la première publication du présent avis sur le site de l'Entreprise, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières, et ce conformément à l'article 85 de la procédure d'achat & de procurement de L'Entreprise d'Appui au Développement du Numérique EADN EPE/SPA.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès du Comité des Marchés de l'EADN dans un délai de **Huit (08) Jours** à compter de la première publication du présent sur le site de l'Entreprise

Tout recours introduit par un soumissionnaire doit compter :

- Les noms (prénom), qualité, fonction, raison sociale et adresse du siège social, et les coordonnées du requérant ;
- Les références et l'objet de l'appel concernée ;
- Un exposé des motifs du recours, daté et signé, accompagné de toutes pièces justificatives.

